

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Sécurité aérienne : Afrijet renouvelle sa certification IOSA

JM
Libreville/Gabon

DEUX ans après avoir reçu sa première certification IOSA (IATA operational safety audit), la Compagnie aérienne gabonaise Afrijet a obtenu une nouvelle fois le label délivré par l'IATA (International air transport association) après un processus d'audit de plusieurs mois.

Entrée en vigueur en 2001, la certification IOSA valide pour une durée de deux années renouvelable, évalue tout particulièrement huit aspects essentiels liés à la sécurité des opérations et des procédures d'exploitation des transporteurs aériens, lesquels sont l'organisation corporative et les systèmes de gestion, les opérations de vol, le contrôle opérationnel, la régulation des

vols, l'ingénierie et l'entretien des aéronefs (procédures de sécurité et de maintenance), les opérations en cabine (maintenance des compétences équipages), les services au sol, les activités de fret et la sûreté opérationnelle (contrôle des normes de sécurité à l'intérieur de la compagnie aérienne).

"Ce renouvellement, réalisé in situ, consacre une progression dans la conformité de nos processus d'exploitation aux standards IATA et s'inscrit dans notre volonté de nouer des alliances au niveau panafricain comme au niveau international. En effet, en sortie de crise Covid, l'objectif de ce renouvellement est aussi de faciliter l'échange de passagers entre compagnies IOSA et les coopérations techniques et commerciales", a indiqué Marc Gafajoli, administrateur d'Afrijet.



Photo: DRI/L'Union
Le siège d'Afrijet à Libreville.

Employabilité des jeunes : l'Onec édifié

MSM
Libreville/Gabon

L'ORDRE national des experts-comptables (Onec) et l'Office national de l'emploi (ONE) ont animé, dernièrement, une conférence sur les nouvelles dispositions du Code du travail.

Le directeur général de l'ONE, Hans Landry Ivala, a présenté aux membres de l'Onec et à leurs collaborateurs les modalités du contrat jeune-emploi. Ceci afin d'édifier les experts-comptables et de partager auprès de leurs clients et prospects, les différentes modalités du nouveau contrat de travail dans le but de

promouvoir l'employabilité des jeunes dans les secteurs dont ils ont la charge. Une action qui vient confirmer l'engagement de l'Onec sur la question de l'employabilité et qui s'inscrit dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT) impulsé par les plus hautes autorités.

"Cette rencontre entre les deux entités est un atout majeur pour l'Ordre et ses membres qui vont œuvrer à la promotion et à la mise en place du contrat jeune-emploi", a souligné Franck Sima Mba, président de l'Onec. Il faut noter la forte participation des experts-comptables inscrits au tableau de l'ordre 2022 et des personnels de cabinets.



Photo: DR
L'Onec s'engage sur la question de l'employabilité des jeunes.

Sogara : Richard Sylong installé comme PCA

Hans NDONG MEBALE
Port-Gentil/Gabon

NOMMÉ lors du dernier Conseil des ministres au poste de président du Conseil d'administration de la Société gabonaise de raffinage (Sogara), Richard Sylong a été installé jeudi dernier à Port-Gentil par le ministre du Pétrole et du Gaz, Vincent de Paul Massassa. Le membre du gouvernement est revenu sur les attentes des plus hautes autorités par rapport au travail que devrait abattre le nouveau PCA de la Sogara. " Parmi ces performances, il y a la tenue et le bon fonctionnement de l'outil de production mais également la mise en place des pratiques de bonne gouvernance. Ce qui se traduit par la qualité des personnes appelées à animer la gestion des activités de l'entreprise " a-t-il indiqué.

Conscient du défi qui sera le sien, Richard Sylong souhaite compter sur l'implication de



Photo: H.N.M.
Le ministre du Pétrole (m) lors de l'installation du PCA de Sogara (d).

tous ses collaborateurs. " Je mesure pleinement la grandeur de la tâche qui m'a été confiée et vous promets en retour de ne ménager aucun effort pour remplir ma mission avec dignité, responsabilité et dévouement ", a assuré le PCA entrant, saluant par la même

occasion le travail abattu par son prédécesseur. Pour rappel, la Société gabonaise de raffinage est, à ce jour, la seule entité de raffinage des hydrocarbures au Gabon. Créée en 1964, elle peine aujourd'hui à couvrir les besoins sur le marché national.